

DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU DU 14 juin 2017

Nombre de Conseillers : 19
En exercice : 19
Présents : 12
Pouvoirs : 0
Votants : 12

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 08/05/2017

Le 14 juin 2017, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Brigitte COULON, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Richard SIMMINI.

Absents/Excusés : Christian BAISE, Marie Jeanne BEGUET, Raymond MOUSSY, Pierre PERNET, Etienne SERRAT, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Assistaient : Sandrine BERTRAND (Assistante sénateur), Patrick CHAIZE (Sénateur), Roger CHORIER (Civrieux), Christine FORNES (Ambérieux en Dombes), Daniel VIGNARD (Savigneux), Patrick LOUAHALA (DGS).

Secrétaire de séance : Richard PACCAUD

OBJET : TOURISME – Réhabilitation du Musée de Cire à Ars – Demandes de subventions

M. Marc PECHOUX, Vice-Président en charge du Tourisme, informe que le projet de réhabilitation du Musée de cire à Ars a fait l'objet, après consultation en procédure adaptée, de l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre au groupement Mégard (architecte) et Créa Factory (scénographe) pour la conception du projet de réhabilitation et le suivi des travaux.

Il précise qu'un comité de suivi a été créé pour suivre ce dossier, composé :

- du Président de la CCDSV,
- des Vice-Présidents Culture / Patrimoine ; Tourisme ,
- des représentants de la commune d'Ars-sur-Formans,
- de l'Office de tourisme,
- des services de la CCDSV (Services techniques, Patrimoine, Tourisme).

Trois scénarios fonctionnels et financiers ont été proposés par l'architecte et le scénographe, et sur proposition du comité de suivi, le Bureau propose de retenir le scénario intermédiaire.

Le montant total de l'opération est estimé à 340 000 € HT, soit 408 000 € TTC y compris maîtrise d'œuvre.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération de réhabilitation du Musée de Cire à Ars prévoit des subventions de la Région Auvergne-Rhône Alpes, du Département de l'Ain, de l'Europe (LEADER) et de l'Etat (DETR)..

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire, à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel du projet comme suit :

TRAVAUX HT		RECETTES PREVISIONNELLES		Taux	
Travaux Scénographie	Réhabilitation locaux OT + accès étage	120 000 €	Conseil départemental de l'Ain Dotation territoriale (Travaux et maîtrise d'œuvre)	40 000 €	11.76%
	Lot technique (électricité, chauffage, plomberie)	27 000 €	Conseil départemental de l'Ain Tourisme (Scénographie)	10 000 €	2.94%
	Mise en accessibilité cour	39 000 €	Région Auvergne-Rhône Alpes CTTLA (Accessibilité)	55 205 €	16.23%
	Scénographie introductive et Mobilier OT	66 000 €			
	Remise aux normes défense incendie - électricité	28 000 €	Etat DETR (Travaux)	36 000 €	10.58%
	Imprévus et divers (5 %)	15 000 €	Etat DRAC (Scénographie)	4 000 €	1.17%
	TOTAL TRAVAUX	295 000 €	Région Auvergne-Rhône Alpes Contrat Dombes (sur travaux uniquement)	88 500 €	26.02%
TOTAL Maîtrise d'œuvre Travaux et scénographie	45 000 €	Europe LEADER (Maîtrise d'œuvre)	16 000 €	4.7%	
		TOTAL subvention	249 705 €	73.44%	
		Reste à charge CCDSV	90 295 €	26,55 %	
COUT TOTAL Opération	340 000 €	TOTAL Recettes	340 000 €	100 %	

- ✓ **SOLLICITE** les aides financières auprès de la Région Auvergne-Rhône Alpes, du Département de l'Ain, du programme LEADER, des services de l'Etat ;
- ✓ **MANDATE** le Président pour effectuer toutes les démarches de ces organismes et signer tous les documents nécessaires à ces demandes de subventions.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le :
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170614-2017B17-TO
Affichage le :

A Trévoux, le 14/06/2017

Le Président,
Bernard GRISON

